



Vente de produit sous licence

Par **anguille123**, le **14/01/2013** à **19:48**

Bonjour

je souhaite créer mon entreprise et vendre des vélos pour enfants .Je souhaite acheter ma marchandise auprès de fournisseurs chinois .Est ce que j'ai le droit d'acheter des vélos avec Hello Kitty , Princesses Disney,Cars,Spiedermann et les revendre ou faut-il une autorisation au préalable?

Par **anguille123**, le **15/01/2013** à **11:48**

Bonjour,

je ne sais pas si ma question est de votre ressort mais je suis novice dans le domaine.Y a-t-il un moyen de vérifier que ce n'est pas de la contrefaçon.Le fournisseur m'assure qu'il s'agit de produits aux normes européennes?